ANNEXE 4

MRC de PORTNEUF

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Les grandes affectations du territoire

Carte 5.1-G
VILLE DE PORTNEUF

Affectation du territoire

- URBAINE
- INDUSTRIELLE
- ZONE TAMPON (Parc industriel à grand gabarit)

AGRICOLE
- DYNAMIQUE
- VIABLE 10 ha
- VIABLE 5 ha
- ÎLOT DÉSTRUCTURÉ
- À VOCATION PARTICULIÈRE

FORESTIÈRE
- TERRE PRIVÉE

- RÉCRÉATIVE
- CONSERVATION
- LIMITE DU PÉRIMÈTRE URBAIN
- 1 NUMÉRO DE L'ÎLOT DÉSTRUCTURÉ

0 500 1 000 Mètres

MRC de PORTNEUF
Mars 2019

SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE

SAINT-GILBERT

SAINT-BASILE

DESCHAMBAULT-GRONDINES

CAP-SANTÉ

Saint-Léonard-de-Portneuf

Sainte-Christine-d'Auvergne

Saint-Alban

Rivière-à-Pierre

Deschambault-Grondines

Cap-Santé

Fleuve Saint-Laurent

Agricole dynamique

Agricole viable 10 ha

Agricole viable 5 ha

Îlot déstructuré no 36

Limite du périmètre d'urbanisation
Limite de l'îlot

Îlot déstructuré no 77

Limite de l'îlot

Îlot déstructuré no 80

Limite de l'îlot
Limite du périmètre d'urbanisation

Îlot déstructuré no 78

Limite de l'îlot
Limite du périmètre d'urbanisation

Îlot déstructuré no 82 (sans morcellement)

Limite de l'îlot
Limite du périmètre d'urbanisation

Îlot déstructuré no 135

Limite de l'îlot
Limite du périmètre d'urbanisation

Îlot déstructuré no 79

Limite de l'îlot
Limite du périmètre d'urbanisation

Îlot déstructuré no 81

Limite de l'îlot
Limite du périmètre d'urbanisation

Partie nord
0 500 1 000 m